



Longueuil, le lundi 16 mars 2020

À toutes les diocésaines et tous les diocésains

À tout le personnel pastoral

Aux présidentes et présidents d'assemblées de fabrique

La situation exceptionnelle à laquelle la population est confrontée suite à la pandémie de Covid-19 demande à tous des efforts sans précédent. Notre Église diocésaine est également appelée à réagir à cette situation. C'est pourquoi je m'adresse à nouveau à vous pour vous communiquer les décisions que l'équipe de direction a prises. S'inspirant entre autres des directives de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, le présent décret précise et renforce les normes déjà évoquées dans ma lettre du 12 mars dernier.

Jusqu'à avis contraire, je décrète les dispositions suivantes et demande qu'elles soient effectives **immédiatement** :

A. L'annulation de toutes les célébrations et activités dans les églises du diocèse :

- En plus des célébrations dominicales, les célébrations eucharistiques sur semaine sont annulées ;
- Je demande le report à une date ultérieure de toutes les célébrations des baptêmes, mariages et funérailles ;
 - J'en appelle au personnel pastoral pour accompagner les personnes avec compassion dans l'annonce de cette décision.
 - Des directives quant à la célébration des confirmations seront communiquées prochainement, mais il est à prévoir qu'elles se dérouleront selon d'autres paramètres.
 - Dans le respect des consignes sanitaires, je demande toutefois que le sacrement des malades et la communion à domicile soit assurés autant que possible.
- Les activités de catéchèse, de formation, de retraite de carême, les locations de locaux, etc. sont annulées ou reportées.

- Les églises peuvent demeurer ouvertes pour la prière et le recueillement strictement personnels.

B. L'annulation des célébrations de la semaine sainte, y compris la messe chrismale :

- En cohérence avec la consigne précédente, aucune célébration publique ne sera possible. Des alternatives seront proposées prochainement par le Service diocésain de liturgie.

C. Le travail à domicile est fortement suggéré pour le personnel pastoral ne présentant pas de symptômes, mais qui se retrouve dans les situations suivantes :

- **En isolement volontaire de 14 jours** s'il revient de l'étranger ;
- **Âgé de 70 ans et plus** ou souffrant de maladies chroniques et qui doit maintenant demeurer à la maison ;
- **Obligé de rester à la maison** à la suite de la fermeture des écoles et des services de garde.
- J'incite les fabriques à faire preuve d'accommodements semblables envers le personnel de soutien.

J'interpelle les équipes pastorales à faire preuve de créativité et à recentrer leurs activités afin d'être prioritairement présents sur le terrain et coresponsables avec les acteurs sociaux. Ainsi :

- J'invite les équipes pastorales à aller à la rencontre des organismes communautaires et à leur offrir aide et support dans les défis actuels ;
- Je souhaite vivement qu'il y ait une permanence dans l'accueil des personnes dans tous les bureaux paroissiaux, tout au moins par téléphone ;
- Sachant que plusieurs bénévoles âgés de 70 ans et plus assurent souvent les services d'accueil, je sollicite les jeunes en bonne santé à assurer la relève bénévole dans nos milieux ;
- J'aimerais que chaque milieu mette à profit son site Web, les médias sociaux ou tout autre moyen de communication afin de garder un lien de communion entre les paroissiennes et paroissiens et de briser l'isolement.

J'annonce aussi les dispositions suivantes :

- Le personnel du Centre diocésain demeure essentiellement en tenue de service pour vous aider, répondre à vos besoins et aller sur le terrain pour vous soutenir.
 - Le Centre demeure ouvert, mais notez toutefois la fermeture de la bibliothèque et l'annulation des cours et activités de formation.
- La Caisse d'entraide financière des fabriques proposera son aide aux paroisses qui en auraient besoin, prioritairement les milieux défavorisés.

Je vous invite à consulter le site Web du diocèse (www.dsjl.org) pour la mise à jour régulière des activités annulées ou reportées, mais aussi pour y trouver des ressources de prière et de méditation.

En conclusion, j'en appelle à votre sens profond de la solidarité en vous demandant de respecter toutes les consignes sanitaires émises par le gouvernement, à faire preuve de compassion envers toute personne et d'inventivité dans la manière d'être présents à nos sœurs et frères dans le Christ et en humanité.

+ *Claude Hamelin*

Claude Hamelin,

Évêque de Saint-Jean-Longueuil

Jean-Pierre Camerlain V.É.

Jean-Pierre Camerlain,

Chancelier